



Thématique : Risque chimique et biologique

PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES VERSION INDUSTRIE

Généralité

Toute personne qui utilise, manipule, transporte des produits chimiques est exposée aux risques chimiques. Ce module permet d'informer les salariés des risques provoqués par les produits chimiques dans le cadre de leur activité professionnelle. Il apporte également des informations pour mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés, notamment sur la connaissance des produits, l'organisation du stockage, les équipements de protection individuelle, et la conduite à tenir en cas d'accident.

Public

Ce module s'adresse à tout salarié exposé aux risques chimiques dans le cadre de son activité.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- Identifier et éviter les dangers physiques
- Reconnaître les dangers pour la santé
- Déterminer les dangers pour l'environnement
- Lire une étiquette de danger
- Connaître et appliquer les règles de stockage
- Reconnaître les EPI contre le risque chimique
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident

Contenu du module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Les dangers physiques

Chapitre 2 : Les dangers pour la santé

Chapitre 3 : Les dangers pour l'environnement

Chapitre 4 : L'étiquette de danger

Chapitre 5 : Les informations sur les produits (la FDS) et les déchets

Chapitre 6 : Le stockage

Chapitre 7 : Les équipements de protection individuelle (EPI)

Chapitre 8 : La conduite à tenir en cas d'accident

Le module de formation est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Partie 2 : Évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances – proposé avant la formation – peut également compléter ce module.